

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

En application des articles L103-2 et R103-1 du code de l'urbanisme

PROJET DE LIGNE DE BHNS (BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE) ENTRE PART-DIEU ET SEPT CHEMINS

1. OBJET DE LA CONCERTATION PREALABLE

La réalisation de la ligne de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins constitue l'un des projets compris dans la Liaison Centre Est, inscrite au Plan de mandat 2021 - 2026 du SYTRAL, Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise.

Par délibération n° 21.023 en date du 22 mars 2021, le Comité Syndical du SYTRAL a approuvé les objectifs ainsi que le programme prévisionnel présentant les caractéristiques essentielles de la Liaison Centre Est.

La ligne de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins desservira Lyon 3ème, Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin. Cette ligne en site propre s'accompagnera d'une requalification de façade à façade de la route de Genas en lien avec les services de la Métropole de Lyon et des Villes concernées. L'objectif de mise en service est fixé en 2026.

Le projet relatif à la réalisation du BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins s'inscrit dans l'organisation de la Liaison Centre Est telle que définie par le SYTRAL, par délibération de son comité syndical n°21.064 en date du 6 septembre 2021.

Le SYTRAL, par cette même délibération, a approuvé les objectifs et modalités de la concertation préalable relative au projet de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins, conformément aux articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme.

2. DUREE DE LA CONCERTATION

La concertation publique relative au projet de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins se déroulera du 11 octobre au 19 novembre 2021.

3. MODALITES DE LA CONCERTATION

Les modalités pour s'informer et participer à la concertation sont les suivantes :

• **Le dossier de concertation** présentant les objectifs et caractéristiques principales du projet sera consultable sur le site bhns1-sytral.fr, au siège du SYTRAL et en mairies de Lyon 3^{ème}, Villeurbanne, Bron et Vaulx-en-Velin, aux horaires d'ouverture du public :

- **Mairie de Lyon 3**, 18 rue François Garcin, 69003 Lyon
- **Mairie de Bron**, Place de Weingarten, 69500 Bron
- **Mairie de Vaulx-en-Velin**, Place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin
- **Annexe de la mairie de Vaulx-en-Velin**, 32 rue Alfred de Musset, 69120 Vaulx-en-Velin
- **Espace Info de Villeurbanne**, 3 avenue Aristide Briand, 69100 Villeurbanne
- **Maison des Services Publics Cyprian/Les Brosses, Angle 9**, 9 place de la paix, 69100 Villeurbanne
- **Mairie centrale de Lyon**, Direction de la Mobilité urbaine, 198 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon
- **Hôtel de Métropole**, 20 rue du Lac, 69003 Lyon
- **Siège du SYTRAL**, 21 boulevard Marius Vivier Merle, 69003 Lyon

- **Un registre** sera mis à disposition du public dans ces mêmes lieux pour recueillir les observations, avis et contributions du public.
- **Le site** bhns1-sytral.fr permettra au public de s'informer sur le projet, de télécharger les documents relatifs à la concertation, de déposer avis et contribution, de répondre à un questionnaire et de s'inscrire aux différentes rencontres de la concertation.
- **Une soirée d'ouverture en ligne** sera organisée en début de concertation : vous pouvez vous y inscrire sur bhns1-sytral.fr.
- **D'autres rencontres publiques** seront organisées par le SYTRAL, ouvertes à tous sur inscription dès le 11 octobre 2021. Les dates et lieux de ces rencontres seront précisés sur bhns1-sytral.fr.

Ces modalités de concertation pourront évoluer en fonction du contexte sanitaire. Toutes les informations concernant l'organisation de ces évènements seront disponibles sur le site Internet bhns1-sytral.fr.

4. SUITES DE LA CONCERTATION PREALABLE

Le bilan de la concertation préalable sera arrêté par le SYTRAL et publié sur les sites Internet sytral.fr et bhns1-sytral.fr.